RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Haute-Savoie

Commune de CUVAT
Mairie
1, place de l'Eglise
74350 CUVAT

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT
Séance du 05 octobre 2026

Le 05 octobre 2026 à 20 heures, les Membres du Conseil Municipal de CUVAT se sont réunis au lieu ordinaire des séances, la Salle Polyvalente, sur convocation en date du 28 septembre 2026, effectuée en application de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur François RIGNOT, Maire.

Conseillers élus en fonction **19**

Présents à l'ouverture de séance **16**
- Le Maire : François RIGNOT
- Les Adjoints au Maire : Adeline GUERIN, Philippe CLERJON, Dominique GIRARDAIN
- Les Conseillers Municipaux : Jocelyne DERUAZ, Alexandre FAVRE, Raphaël BARDONE, Fabien RITTAUD, Richard VALVIN, Caroline DAGNAC, Estelle BOUVERAT, Laetitia EUGENE, Sabrina LEONE, Yves DELACHANAL, Sandrine REBELLE, Julie MONTCOUQUIOL

Absents excusés avec procuration **02**
- Benoît SELLIER donne procuration à Caroline DAGNAC
- Aurélie HAZEBROUCK donne procuration à Adeline GUERIN

Absent **01**
- Arnaud CALLEJA (jusqu'à son arrivée à 20h14)

Quorum : 08 (majorité des Conseillers Municipaux en exercice).
(n'entre pas dans le calcul du quorum le Conseiller Municipal empêché qui donne procuration pour voter en son nom)
Le quorum est atteint avec 16 présents au moment de l'ouverture de la séance.

Ordre du jour :
- Délibérations :
 * n° 2026/10/01 : Désignation du Secrétaire de séance
 * n° 2026/10/02 : Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 07 septembre 2026
 * n° 2026/10/03 : Services Périscolaires – Horaires et tarifs 2026/2027
 * n° 2026/10/04 : Services Périscolaires – Approbation du règlement intérieur 2026/2027
- Commissions Communales
- Informations diverses
- Questions diverses.

DÉLIBÉRATIONS

La publicité des délibérations est assurée par :
- affichage (panneau d'affichage de la Mairie) ;
- publication papier (consultation auprès du Secrétariat de Mairie).

N° 2026/10/01 : Désignation du Secrétaire de séance
Voix POUR : 18
Voix CONTRE : ---
ABSTENTION(S) : ---

Secrétaire de séance : Dominique GIRARDAIN

N° 2026/10/02 : Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 05 octobre 2026
Voix POUR : 18
Voix CONTRE : ---
ABSTENTION(S) : ---

Intervention de Madame Julie MONTCOUQUIOL : elle apprécie la qualité du Procès-Verbal plus détaillé.

Mise en ligne le : 03/11/2026 11:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Cuvat
https://www.cuvat.fr/documents_administratifs/85729

N° 2026/10/03 : Services Périscolaires – Horaires et tarifs 2026/2027
Voix POUR : 13
Voix CONTRE : 03
ABSTENTION(S) : 02

Intervention de Mesdames Julie MONTCOUQUIOL et Sandrine REBELLE
Serait-il possible de connaître le nombre de réponses au sondage réalisé auprès des parents suite à l'instauration du goûter à la garderie du soir ?
Réponse apportée
Un compte-rendu sera effectué lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Intervention de Monsieur Yves DELACHANAL
Il exprime son sentiment de manipulation concernant la formulation du sondage telle que « en cas d'absence de réponse, celle-ci sera considérée comme un oui » et trouve le procédé choquant.
Intervention de Madame Julie MONTCOUQUIOL
Le délai de réponse accordé aux parents était trop court.
Intervention de Monsieur Yves DELACHANAL
Il souhaiterait une meilleure communication dans l'avenir.
Réponses apportées
Le sondage a été transmis aux familles par l'intermédiaire de l'Ecole.
Seule une dizaine de familles n'a pas répondu. Deux relances ont été faites afin d'obtenir un maximum de réponses.
Certaines familles ont été exclues du sondage car non-concernées (enfants ne fréquentant pas les services périscolaires ou non-inscrits la garderie du soir).

Intervention de Madame Julie MONTCOUQUIOL
Elle souhaiterait connaître l'objet de la réunion prévue le 09 octobre 2026 avec les Représentants des Parents d'Elèves (RPE).
Réponse apportée
Il s'agit d'une prise de contact entre les Elus et les RPE et de faire le point après la rentrée scolaire.

N° 2026/10/04 : Services Périscolaires – Approbation du règlement intérieur 2026/2027
Voix POUR : 16
Voix CONTRE : 03
ABSTENTION(S) : ---

Quelques précisions apportées sur le règlement
* Article 6.1.3.
 La phrase « Des plats de substitution sans porc ou végétariens sont proposés aux familles qui en font la demande lors de l'inscription (non-modifiable en cours d'année). », est remplacée par la phrase « Des plats de substitution sans porc ou sans viande sont proposés aux familles qui en font la demande lors de l'inscription (non-modifiable en cours d'année). ».
* Article 6.1.4.
 L'article est supprimé et remplacé par l'article 7.
* Article 7
 Il est à signaler que quelques incidents graves depuis la rentrée (plusieurs cas de récidive et de mise en danger des enfants). A cet effet, un registre consignant les incidents a été instauré.

Intervention de Madame Sandrine REBELLE
Des actions afin d'expliquer les règles de vie en collectivité ont-elles été entreprises ?
Réponse apportée
Le nouveau règlement sera prochainement transmis aux familles.

Intervention de Monsieur Yves DELACHANAL
Il souhaiterait savoir si la Commune peut exclure un enfant des services périscolaires.
Réponse apportée
Oui, car la sanction est prévue dans le règlement intérieur.

Intervention de Mesdames Julie MONTCOUQUIOL et Sandrine REBELLE et de Monsieur Yves DELACHANAL
Ils demandent la vérification légale de cette mesure.
Intervention de Madame Laetitia EUGENE
Elle rappelle que les parents ont des droits mais aussi des devoirs, notamment celui de protéger les enfants.
Réponse apportée
La légalité de cette mesure va être vérifiée.

Intervention de Monsieur le Maire
Il demande à l'Assemblée si elle donne son accord pour ajouter, au règlement, « la Charte du Périscolaire ».
Réponse apportée
Oui, à l'unanimité.

Mise en ligne le : 03/11/2026 11:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Cuvat
https://www.cuvat.fr/documents_administratifs/85729

Quelques précisions apportées sur l'annexe 2 « Activités extérieures »
Le paragraphe suivant a été ajouté : « Diverses activités encadrées conformément à la règlementation sont proposées aux enfants lors des temps périscolaires, celles-ci peuvent avoir lieu :
- dans la salle Polyvalente ;
- au City Stade ;
- sur l'aire de jeux devant l'Ecole ;
- sur le Pumptrack ;
- dans le Bois de la Cure.

Intervention de Monsieur Yves DELACHANAL
Il souhaiterait que soit précisé le nombre d'agents encadrant les enfants.

Intervention de Madame Adeline GUERIN
Elle demande à Madame Sandrine REBELLE pourquoi le PEDT (Projet ÉDucatif Territorial), élaboré sous la mandature de Monsieur Dominique BATONNET, n'a pas été reconduit lors du précédent mandat.
Elle précise que l'élaboration d'un nouveau PEDT est à l'étude.

Intervention de Madame Sandrine REBELLE
Elle demande si la nouvelle version du règlement sera signée par les parents.
Réponse apportée
Oui, par le biais du Portail Familles 3D OUEST.

COMMISSIONS COMMUNALES

1°/ Commission « Développement Durable et Mobilités »

Monsieur Fabien RITTAUD, Vice-Président, indique les points examinés lors de la réunion du 21 septembre dernier :
- vidéoprotection
- Journée de l'Environnement

1.1. Vidéoprotection
Monsieur Yves DELACHANAL évoque les rencontres avec la société VIZZIA.
Il soulève le problème de l'habilitation des entreprises spécialisées dans ce domaine.
Il conviendrait de demander d'autres propositions en insistant sur l'agrément par la Gendarmerie, la sécurité et la fiabilité des réseaux.
Intervention de Madame Julie MONTCOUQUIOL
Elle indique qu'elle sollicitait systématiquement l'avis de la Gendarmerie pour les offres reçues en Mairie.
Intervention de Madame Dominique GIRARDAIN
Elle demande que les devis (trois) soient actualisés.
Monsieur Yves DELACHANAL souhaiterait approfondir les offres et affiner la position des caméras.

1.2. Journée de l'Environnement
Monsieur Fabien RITTAUD exprime sa déception concernant la mobilisation des Cuvetins mais souligne la grande motivation des participants (une vingtaine de personnes).
Un nouveau chemin a été créé afin d'accéder au Bois de la Cure (après la Promenade Louise BERTHERAT). Du gravier a été étalé sur le haut du Bois de la Cure (côté Gorgy).
Le repas (pique-nique), offert par la Municipalité, a été très apprécié.
Les deux bennes à encombrants, mises à la disposition des habitants, ont été remplies. Aucun dépôt sauvage n'a été constaté.
Il conviendrait de revoir la communication pour l'année prochaine.
Intervention de Madame Jocelyne DERUAZ
Elle souligne le succès du « Bio Déchets » avec la remise de seaux en Mairie.
Intervention de Madame Caroline DAGNAC
C'était une première mais sympathique journée.
Intervention de Madame Adeline GUERIN
Des enfants et des parents ont effectué une balade dans la forêt en compagnie d'agents de l'ONF (Office National des Forêts).
Intervention de Madame Sandrine REBELLE
Elle rappelle que, sous le précédent mandat, une Journée de l'Environnement était organisée toutes les années.
Intervention de Monsieur Yves DELACHANAL
Il demande si le calendrier d'intervention de l'ONF est connu.
Réponse apportée
Non, à ce jour.

La prochaine réunion de la Commission aura lieu le 19 octobre 2026 à 19h30.

Mise en ligne le : 03/11/2026 11:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Cuvat
https://www.cuvat.fr/documents_administratifs/85729

2°/ Commission « Scolarité, Jeunesse et Solidarité Intergénérationnelle »

Madame Laetitia EUGENE, Vice-Présidente, indique les points examinés lors de la réunion du 16 septembre dernier :
- projet de Conseil Municipal des Jeunes ;
- projet d'aide aux devoirs avec notamment des personnes du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) sous réserve du contrôle des antécédents des intervenants ;
- projet « Semaine sans écran » ;
- projet « Journée du Patrimoine » ;
- projet Centre de Loisirs ;
- point sur les services périscolaires :
 * l'équipe est au complet,
 * discussion sur le sondage réalisé auprès des parents suite à l'instauration du goûter à la garderie du soir,
 * tarifs.

La prochaine réunion de la Commission aura lieu le 14 octobre 2026 à 19h30.

3°/ Commission « Gestion du Patrimoine »

Monsieur Alexandre FAVRE a été élu Vice-Président lors de la réunion du 16 septembre dernier.

Il indique les points évoqués :
- rénovation de la Mairie ;
- destination du local commercial (dans la résidence ORIZON).

Intervention de Monsieur Yves DELACHANAL
L'idée est de dessiner un chemin à long terme, avec des hypothèses, une organisation et des coûts, par exemple : où met-on la Mairie en attendant la fin des travaux ?

4°/ Commission « Communication »

Madame Adeline GUERIN a été élue Vice-Présidente lors de la réunion du 23 septembre dernier.

Elle passe en revue les différents projets :
- bulletin municipal : élaboration en cours pour une parution en début d'année 2027 (1er trimestre) ;
- intramuros : il serait nécessaire d'accentuer la communication afin de faire adhérer un maximum de personnes car, à moyen terme, la Commune ne communiquera plus sur les réseaux sociaux ;
 * intervention de Madame Julie MONTCOUQUIOL
 elle demande s'il est possible de connaître le nombre d'adhérents
 réponse apportée
 non
 Il est signalé qu'un panneau « intramuros » a été dérobé ;
- panneau led : la réflexion est en cours ;
- logo de la Commune : proposition de deux supports et possibilité de conserver le logo actuel.
 * intervention de Madame Sandrine REBELLE
 qu'en est-il des logos dessinés par Madame Caroline DAGNAC ?
 réponse apportée
 ils n'ont pas été retenus
 * Monsieur le Maire et Madame Adeline GUERIN proposent un vote.
 * intervention de Madame Sandrine REBELLE
 elle demande, par rapport à une réunion de travail du début de mandat, ce qu'il en est de la participation des enfants de l'Ecole
 réponse apportée
 cette proposition n'a pas été retenue. La décision revient au Conseil Municipal
 * intervention de Monsieur Yves DELACHANAL
 il demande si le logo n° 2 sera de la même qualité
 * intervention de Monsieur Raphaël BARDONE
 il demande s'il est judicieux d'avoir la Mairie sur le logo puisque le projet de rénovation n'est pas finalisé
 * intervention de Madame Jocelyne DERUAZ
 elle considère que le changement de logo n'est pas prioritaire
 * intervention de Madame Estelle BOUVERAT
 elle demande de quand date le dernier changement de logo
 réponse apportée
 entre 2007 et 2009
 * intervention de Madame Julie MONTCOUQUIOL
 elle revient sur une démarche participative telle que réalisée par la Commune de la BALME-de-SILLINGY
 réponse apportée
 non

Mise en ligne le : 03/11/2026 11:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Cuvat
https://www.cuvat.fr/documents_administratifs/85729

Intervention de Madame Jocelyne DERUAZ
Elle souhaite savoir si une communication sur les réalisations du Conseil Municipal depuis son installation est prévue.
Elle indique qu'il s'agit d'une demande d'habitants de la Commune.
Réponse apportée
Il est prévu une information dans le bulletin municipal annuel.

Intervention de Madame Jocelyne DERUAZ
Elle se fait le porte-parole des personnes âgées quant à l'accès aux informations communales (intramuros, réseaux sociaux).
Réponse apportée
Il est envisagé, après la parution du bulletin municipal annuel, la rédaction d'un bulletin intermédiaire.

INFORMATIONS DIVERSES

1°/ Urbanisme

Monsieur Philippe CLERJON fait un point rapide :
- pas de Permis de Construire (PC) ;
- deux Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ;
- sept Déclarations Préalables (DP).

Il indique que l'antenne FREE doit être réorientée.

2°/ Finances

2.1. Fonds départemental des DMTO (Droits de Mutation à Titre Onéreux)
Attribution de la somme de 100.795 euros (pour rappel, 77.000 euros inscrits au Budget Primitif 2026).

2.2. Subvention au titre des Amendes de Police
Attribution de la somme de 15.000 euros pour l'aménagement de la Route de Proméry.

3°/ Voirie

Madame Dominique GIRARDAIN fait le point sur l'avancée du chantier : (Aménagement de la Route de Proméry)
- la totalité de l'enrobé a été réalisé il y a environ quinze jours ;
- la signalisation verticale (mâts et panneaux) a été implantée la semaine dernière ;
- le marquage au sol est prévu la semaine prochaine ;
- le plateau Route des Caves/Route de Proméry doit être repris ;
- les trottoirs doivent être achevés fin octobre ;
- la société Orange doit, en principe, procéder à l'enlèvement des poteaux avant la fin du mois d'octobre ;
- un candélabre (éclairage public) doit être réhaussé ;
- les finitions des travaux de la fibre restent à réaliser ;
- des réserves ont déjà été émises afin que les reprises soient effectuées avant la fin du chantier ;
- la réouverture de la circulation devrait en principe intervenir aux alentours du 15 octobre prochain ;
- suite à la décision de permettre un accès réservé aux ayants-droits, un recensement de ceux-ci est en cours. La définition des personnes concernées reste à finaliser.

4°/ Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC)

Monsieur le Maire indique que, lors de la dernière réunion du Bureau des Maires, les services de la Préfecture de la Haute-Savoie sont intervenus afin de présenter le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).
La CCPC a été fortement incitée à procéder à sa mise en place et à son élaboration.
Les avis des Elus sont partagés.
Les Conseils Municipaux des Communes membres seront sollicités afin qu'ils se déterminent sur ce sujet par délibération.
Intervention de Monsieur Raphaël BARDONE
Il demande si une présentation (avantages/inconvénients) aura lieu avant toute prise de décision.
Réponse apportée
Oui, une présentation est prévue.
Monsieur le Maire rappelle que le PLUi permet une harmonisation des règles d'urbanisme mais que certaines spécificités sont gardées par les Communes.

5°/ Adressage

Le nouvel adressage, permettant une meilleure indication des différentes rues de la Commune, est finalisé. Les courriers d'information seront envoyés d'ici 10 à 15 jours.
La signalétique correspondante sera ensuite implantée.

Mise en ligne le : 03/11/2026 11:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Cuvat
https://www.cuvat.fr/documents_administratifs/85729

6°/ **Contentieux**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Tribunal Administratif de GRENOBLE a statué dans l'affaire opposant Madame Martine OUVRIER à la Commune.
La requête de Madame OUVRIER a été rejetée et la Commune a obtenu la somme de 1.500 euros.
Il rappelle la possibilité d'interjeter appel (deux mois).

7°/ **Etat-Civil**

Deux PACS (PActe Civil de Solidarité) ont été célébrés.

8°/ **Fauchage**

Monsieur le Maire indique que la 2nde passe a été effectuée par l'entreprise VASQUEZ.

9°/ **Déchets verts**

Monsieur le Maire indique que :
- trois rotations relatives à l'évacuation des déchets verts de la plateforme du Bois de la Cure ont été prises en charge par l'entreprise EXCOFFIER ;
- la CCPC finance ces évacuations.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Yves DELACHANAL souhaite connaître le positionnement de la CCPC sur le financement des bennes à encombrants mises à disposition lors de la Journée de l'Environnement.
Monsieur le Maire indique que :
- la CCPC finance les bennes à encombrants dans le cadre des journées communautaires de l'Environnement. La Journée de l'Environnement de la Commune ne fait pas partie des journées communautaires ;
- la Commune financera donc les bennes ;
- l'entreprise EXCOFFIER s'est engagée à faire un geste commercial significatif.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le lundi 02 novembre 2026 à 20 heures

Séance levée à 21h25.

LE MAIRE

MAIRIE DE CUVAT 74350 Haute-Savoie R.F.

François RIGNOT

LA SECRÉTAIRE

Dominique GIRARDAIN

Mise en ligne le : 03/11/2026 11:11 (Europe/Paris)
Collectivité : Cuvat
https://www.cuvat.fr/documents_administratifs/85729